



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 25 JUILLET 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 52

Présents : 34

Votants : 43

N° CC2023-06-01

OBJET :
DECISION MODIFICATIVE

L'an deux mille vingt-deux, le 25 juillet à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 19 juillet 2023 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents : Denis ASTRUC ; Jean-Claude BELLARD ; Cédric BOILOT ; Didier BOURNAT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Daniel CLUZEL ; Serge COMPTE ; Pierrette DAFFIX-RAY ; Aurélie DEFRETIERE ; Jacqueline DUBOISSET ; Claude DUBOSCLARD ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Patrick GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Anthony PALERMO ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; Odile SOULIER ;
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Michel BANCAREL a donné procuration à Jean-Claude GAILLARD ; Guy CHARTOIRE ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Jérôme GAUMET ayant donné procuration à Bernard PENY ; Gilles GOUYON ayant donné procuration à Bernard FAVIER ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ayant donné procuration à Christian JEROME ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Jean-Marc SAUTERAU ayant donné procuration à Margaux PIQUELLE ; Christophe SARRE ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Anthony PALERMO ;

Excusés remplacés par le suppléant : Jean-Yves ARNAUD remplacé par Jocelyne VALENTIN ; Bernard DUVERGER remplacé par Daniel CHARRAUX ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Marc BEAUMONT ; François BRUNET ; Annelise DURON ; Marc GIDEL ; Pascale JEAN ; Christian JOUHET ; Valérie ROCHE ; David SABY ; Jacques THOMAS ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

AR Prefecture

063-200072080-20230725-CC20230601-DE
Reçu le 22/08/2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux budgets de la Communauté de Communes,

Considérant la nécessité de faire l'acquisition d'une nouvelle sonorisation pour la Halle à St Gervais d'Auvergne afin d'accueillir divers évènements dans des conditions optimales,

Considérant que les crédits budgétaires ont été prévus pour l'étude phonique et acoustique et non pour l'acquisition de matériel, il est nécessaire de faire un virement de crédit,

Propose au Conseil Communautaire :

- D'approuver les décisions modificatives suivantes :

Sur le budget **principal**

Virement de crédit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT ^e / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
020 - ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVI		30 000,00		30 000,00
Frais d'études	2031	30 000,00		
Autres immobilisations corporelles			2188	30 000,00
DEPENSES - INVESTISSEMENT		30 000,00		30 000,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- accepte la décision ci-dessus,
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions et de la transmission au comptable public.

Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 25 juillet 2023.

Le Président


Laurent DUMAS

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes